



19 octobre 2010

Élections des CTP des DDI




(DDT-M ; DDPP; DDCS; DDCSPP)

Donnons de la force à notre action : votez et faites voter CGT

La mise en place des Directions Départementales Interministérielles (DDI) forme un nouveau cadre pour le dialogue social avec l'instauration de comités techniques départementaux **interministériels** et la mise en place d'un comité technique interministériel central auprès du Premier ministre.

Avec toutes et tous, **la CGT** entend faire de ces comités techniques un lieu d'expression des luttes et des revendications de l'ensemble des agents quels que soient leurs statuts : fonctionnaires, non-titulaires...

Il s'agit de nous doter d'une force syndicale pour :

-  Reconquérir un service public de pleine compétence et de proximité.
-  Développer l'emploi public pour garantir le plein exercice de l'ensemble de nos missions.
-  Améliorer nos droits statutaires et nos garanties collectives.

Des missions et des services publics à reconquérir, à défendre et à développer!

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), sous couvert de réduction des déficits publics et par le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, vise en réalité à démanteler les services publics, à accélérer la privatisation et à abandonner toute une série de missions et de politiques publiques.

Avec la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RÉATE), les services sont placés sous l'autorité opérationnelle des préfets au détriment de leurs dimensions nationales et de l'indépendance des fonctionnaires. Les services territoriaux de l'Etat subissent des regroupements, contractions, suppressions au détriment de la satisfaction des besoins des populations et des collectivités.

Opposée à ces évolutions, **la CGT** se prononce pour un service public assurant la cohérence nationale de l'exercice des missions publiques à tous les niveaux territoriaux comme élément structurant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement et de la solidarité entre les territoires.

La réduction de l'emploi public : un véritable outil de casse des services publics !

Avec la RÉATE, les restructurations et les mutualisations des administrations publiques réduisent de manière drastique l'emploi public.

Après 100.000 suppressions d'emploi entre 2007 et 2010, le projet de loi de Finances 2011 lamine encore plus les effectifs.

Voter CGT, le 19 octobre prochain, c'est lutter et être force de propositions pour un service public de plein exercice et de proximité !

La poursuite des restructurations et les mutualisations des fonctions supports (informatique, CHORUS, plateformes régionales GRH, téléphoniques ...) vont conduire à réduire encore plus fortement les capacités de l'Etat à assurer ses missions de service public.

La CGT affirme la nécessité d'avoir, dans tous les départements, des services disposant des moyens humains et budgétaires nécessaires pour assurer la mise en œuvre d'un service public de qualité pour un développement et un aménagement durables des territoires.

Voter CGT, le 19 octobre prochain, c'est agir pour :



L'arrêt des suppressions d'emploi et la création des postes nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions !



Obtenir la revalorisation des rémunérations en adéquation avec la reconnaissance des qualifications !



En finir avec la précarité et faire adopter une loi de titularisation des agents non titulaires !

Garantir et améliorer les droits statutaires et les garanties collectives des personnels

Pour la CGT, la RGPP constitue une véritable machine de guerre contre les droits statutaires et les garanties collectives des personnels : mobilités géographiques ou/et fonctionnelles imposées, individualisation forcenée de la rémunération, mise en cause de la réduction du temps de travail, régression de l'action sociale et des règles d'hygiène et de sécurité...

Dans les DDI comme dans toute la fonction publique, les agents sont confrontés à des logiques de gestion privée et à la mise en cause du statut de la fonction publique, qui permet par exemple le licenciement des fonctionnaires (Loi mobilité).

De la même manière, le projet de loi sur les retraites conduirait à un nouveau recul injuste et inacceptable.

Voter CGT, le 19 octobre prochain, c'est empêcher la casse des acquis et en conquérir de nouveaux !

Fondamentalement, via la RGPP, le gouvernement s'attaque à l'organisation de l'Etat pour favoriser les stratégies financières des entreprises, la libre concurrence et le marché.

Cette réforme des services de l'Etat à l'échelon local a aussi pour objectif de réduire les moyens matériels et humains ainsi que les missions de l'Etat en démantelant toutes les règles, jugées toujours trop contraignantes, qui protègent les populations

Dans toutes les directions départementales, la CGT vous propose de lutter ensemble pour :



La reconquête du service public

Le développement de l'emploi

L'amélioration des droits et garanties

**Le 19 octobre prochain, donnons de la force à notre action :
votez et faites voter CGT**